
[« Le feu nous a dépassés » : témoignage sur l'incendie de forêt au Chili](#)

Ce témoignage nous permet de ressentir de près le drame vécu par ceux qui habitent au milieu de monocultures d'arbres lorsqu'ils voient le feu « qui se propage de pin en pin comme d'immenses allumettes » s'approcher de leurs maisons. L'auteure est Verónica González Correa, une militante chilienne qui vit dans la commune de Florida, dans la région de Biobío, située dans le centre-sud du Chili et régulièrement touchée par les incendies de forêt. Réalisatrice du documentaire « Les flammes de la dépossession : Les incendies de l'industrie forestière » (1), elle raconte comment sa communauté a récemment été victime des feux de forêt. Comme beaucoup dans la région, elle n'a pas encore la dimension exacte des cicatrices laissées par le feu sur le territoire où elle habite et sur elle-même. Mais elle sait et explique que ces incendies ne sont pas une simple fatalité.

Les quelque 3 millions d'hectares de plantations d'arbres en monoculture au Chili constituent une catastrophe annoncée : les pins et les eucalyptus alimentent les incendies qui se déclarent périodiquement, dévastant de vastes zones et faisant des morts et des blessés. Ce paysage inflammable ne cesse de s'aggraver violemment depuis la dictature de Pinochet (1973-1990). Depuis lors, avec le soutien et le financement de l'État chilien, les entreprises du secteur ont exproprié de vastes territoires et expulsé les peuples autochtones et les paysans pour établir leurs plantations d'arbres en monoculture. La plupart de ces plantations appartiennent à deux entreprises : Forestal Mininco, filiale du groupe Matte, et Arauco, filiale du groupe Angelini. (2)

C'est ainsi, par exemple, que le peuple Mapuche de la région a vu son territoire détruit et ses communautés violemment expulsées pour faire place aux plantations de monoculture d'Arauco, aujourd'hui l'une des plus grandes entreprises de cellulose au monde. Actuellement, les Mapuches luttent pour récupérer une partie de ce territoire ancestral qui leur a été spolié, afin de préserver les rares vestiges de forêts intactes et de cultiver des parcelles pour leur subsistance. (3)

Comme Verónica le souligne dans son récit, les véritables coupe-feux sont précisément les petites exploitations agricoles familiales, qui résistent comme des îlots au milieu du désert verdoyant d'eucalyptus et de pins. Surtout, si sa propriété n'avait pas été voisine de l'une de ces petites exploitations, sans l'organisation communautaire pour lutter contre les incendies, et sans avoir tissé un réseau de solidarité et d'entraide rapide, l'issue de son histoire aurait probablement été différente. Nous donnons maintenant la parole à Verónica.

Le samedi 17 janvier 2026 après-midi, un incendie de forêt s'est déclaré à la ferme San Lorenzo, dans la municipalité de Florida, région de Biobío, au centre-sud du Chili. Ce jour-là, nous avons appris la terrible nouvelle du décès de 21 personnes dans un autre incendie de forêt, celui de Trinitarias, le plus important de la saison jusqu'alors. Ce dernier a touché les zones urbaines et périurbaines de Penco, Lirquén et Punta de Parra, voisines ou très proches de la nôtre. 14 187 hectares ont brûlé, 800 maisons ont été détruites et 20 000 personnes ont été touchées. À présent, il s'agissait d'un autre incendie de forêt que nous pouvions voir de chez nous.

Le dimanche, nous avons vu le feu progresser vers le nord et longer notre maison, située au nord-est du point de départ de l'incendie, de l'autre côté de la route. Heureusement pour nous, le vent soufflait du sud vers le nord. Il y avait déjà eu un incendie à cet endroit l'année dernière, et nous pensions naïvement qu'il y avait peu de biomasse disponible. Cette fois-ci, nous avons vu les avions bombardiers d'eau, senti la chaleur intense, entendu les crépitements des flammes et été enveloppés par la fumée. Mais le feu était là-bas, de l'autre côté. Quoi qu'il en soit, nous avons organisé une veille nocturne avec les voisins.

Ce jour-là, comme tant d'autres auparavant, le système d'alerte d'urgence a retenti sur mon téléphone portable, ce qui constitue une violente intrusion dans l'espace psychique. Ce n'est pas une sonnerie ordinaire ; c'est un son strident, monotone et pénétrant qui sonne même si le téléphone est en mode silencieux ou vibreur. C'est un bip qui vous fait instantanément accélérer le pouls. Cependant, son utilisation indiscriminée – il retentissait sans relâche depuis des jours à cause des incendies dans d'autres régions – finit par provoquer une panique paralysante et un épuisement profond avant même que le feu n'atteigne votre porte.

Nous n'habitons pas depuis longtemps dans cette zone rurale de Florida, mais les témoignages et les avertissements sont innombrables, provenant de personnes ayant dû défendre leur maison ou l'ayant perdue dans les incendies de forêt – ceux de 2017, 2023 et d'autres encore. Tout le monde nous avaient prévenus de l'inflammabilité de cette région, plantée à 60 pour cent d'arbres en monoculture, avec des étés caniculaires et une absence totale de précipitations. Nous vivons dans la chaîne de la Côte, un terrain vallonné et parsemé de ravins. En prenant toutes les précautions nécessaires et en écoutant les conseils de ceux qui nous ont précédés, nous avons réussi à construire une maison en terre ; un périmètre de 20 mètres entoure notre maison, fait de gravier ou de petits cailloux concassés, sans arbres, de l'eau en abondance et du matériel nécessaire pour l'arroser et la protéger. Nous avons ainsi pu donner la priorité à la protection de notre maison, tant matériellement que financièrement. Nous pouvons également compter sur la famille et les amis, toujours prêts à nous aider.

Image

Protection pour couper le feu autour de la maison (Photo : Verónica González Correa)

Le lundi 19, le feu a changé de direction, passant du nord au sud, mais en longeant la côte est, se dirigeant ainsi droit sur notre maison. L'accès à la propriété se fait par le nord, et nous avons délimité un périmètre par où, si le feu l'atteignait, nous pourrions partir ou au moins déplacer la voiture avec nos affaires – rien de grande valeur, à part du matériel de travail, des documents et quelques objets auxquels nous tenons, comme les graines du jardin. J'ai vu le feu s'approcher si près que j'ai été terrifiée ; l'adrénaline et le stress m'ont envahie, mes jambes tremblaient et je ne pouvais plus supporter l'angoisse. J'entendais et je voyais le rugissement du feu, la chaleur et le vent qu'il engendrait. Nous avons dû décider que certains d'entre nous resteraient sur place, attendant le bon moment pour arroser la maison : il ne fallait pas que ce soit trop tôt, car la chaleur intense dessèche tout instantanément. Je suis sortie sur la route avec mes affaires et j'ai rejoint des familles dont les voitures étaient chargées de leurs biens et de leurs animaux. Nous nous encourageons mutuellement. J'ai vu des pompiers, des membres des brigades avec leurs outils et des personnes avec des citernes dans leurs camions, tous prêts à aider. Nous avons également assisté au début des opérations aériennes de lutte contre les incendies et à l'arrivée de plus en plus de pompiers : c'était surprenant car douze incendies étaient combattus simultanément dans la seule région de Biobío. Ce jour-là, nous avons eu de la chance, comme nous l'avons dit à nos voisins : nous avons eu le luxe de dormir chez nous.

Le mardi 20 janvier, les prévisions étaient inquiétantes ; de forts vents d'ouest vers l'est étaient attendus dans l'après-midi, et il était clair que nous ne nous en sortirions pas indemnes. Vers 17 h, nous avons vu le feu progresser de la route vers chez nous. Nous avons de la 'chance' que le voisin dont la propriété nous sépare de la route soit agriculteur ; son terrain est entièrement cultivé et ne compte ni pins ni eucalyptus. En revanche, le voisin à côté de ce voisin possède des pins et des eucalyptus en bordure de route, et il a donc été la porte d'entrée du feu.

Entre les pins du voisin et notre propriété se trouve une limite naturelle appelée localement 'cárcava', un large ravin d'environ 3 mètres de profondeur, creusé par l'érosion hydrique. On dit qu'il résulte d'une surexploitation du blé par le passé et, plus récemment, de la coupe à blanc des monocultures. Autrefois recouvert de pins géants, le ravin formait un tapis d'aiguilles accumulées – les feuilles persistantes du pin. Ces aiguilles mettent longtemps à se décomposer après leur chute en raison de leur forte teneur en résine et en cire, empêchant toute autre végétation de pousser et rendant le sol extrêmement inflammable. Le passage du feu à travers le ravin crée ce que l'on appelle, dans le contexte des feux de forêt, un « couloir de propagation verticale », car, s'agissant d'une profonde dépression dans le sol, le ravin agit comme une cheminée naturelle. L'air chaud monte avec plus de force à travers le ravin, et les parois concentrent la chaleur, provoquant une progression explosive du feu, 'aspiré' vers le haut. Le feu a donc pénétré à au moins 30 mètres de hauteur. Se propageant de pin en pin comme des allumettes géantes, une immense vague de feu avançait à toute vitesse, directement sur notre propriété. C'était une scène dantesque. Le feu explosait de pin en pin, mais juste devant notre maison, des arbres indigènes restaient intacts ; seuls ceux qui étaient situés plus proche des pins ont souffert.

Heureusement, les pompiers sont arrivés avec l'incendie. Ils nous ont dit : « Il faut laisser passer le feu ; votre maison n'est pas en danger. Elle est isolée et humide ». Notre abri de jardin, nos arbres fruitiers et notre potager ne couraient pas de danger. Nous avons réussi à nous communiquer par radio pour nous assurer que les voisins étaient en sécurité et recevaient l'aide des pompiers. La famille et les amis sont revenus pour contrôler de possibles foyers de feu. Cette nuit-là, nous nous

sommes endormis en éteignant toujours les petits feux, mais notre maison était toujours là, à l'endroit où nous l'avions construite.

Après l'incendie, nous avons passé 22 jours à éteindre les foyers résiduels, malgré plusieurs reprises importantes que nous sommes parvenus à maîtriser. L'incendie de Fundo San Lorenzo a ravagé 4 300 hectares, détruit 30 maisons et d'innombrables agriculteurs ont perdu leurs récoltes, soit à cause des flammes, soit faute d'irrigation. Dans notre secteur, aucune maison n'a brûlé, sans doute parce que nos habitations sont relativement proches les unes des autres ; la monoculture forestière nous entoure, mais n'empiète pas sur nos terres. Ce dont je suis certaine, c'est que personne n'est sorti indemne. Ma famille, nos animaux et la nature en général ont tous été touchés. Les couleurs de notre environnement ont changé : les plusieurs nuances de vert ont laissé la place à une couche de sépia sombre et brûlée. Nous étions émotionnellement dévastés ; je ne pense pas qu'un être humain puisse endurer cela chaque été.

Maintenant que l'urgence est passée, il est primordial d'identifier les causes et les responsables de la mise en place de ces matières combustibles, ainsi que ceux qui l'ont autorisé ou financé. Vivre au milieu de 3 millions d'hectares de plantations de pins et d'eucalyptus crée les conditions propices à la propagation des incendies, comme nous l'avons constaté, et à leurs ravages. Cette situation est principalement imputable à l'État chilien, qui a promu et financé le modèle forestier, et à deux familles qui en ont tiré d'immenses profits : la famille Angelini – propriétaire de 1 100 000 hectares de plantations de pins et d'eucalyptus et contrôlant 50 pour cent de la capacité de production de cellulose du pays – et la famille Matte – propriétaire de 700 000 hectares de monocultures.

Ce n'est pas un manque de pompiers (nous en avons vu des centaines arriver, même depuis le Mexique), ni seulement le changement climatique, car cette région a toujours connu des étés chauds ; c'est l'excès de combustible. Le modèle forestier a engendré un paysage où la rentabilité des entreprises repose sur la mise en danger de la vie des communautés. Lorsque le feu a atteint nos terres avec des flammes de 30 mètres de haut, il ne s'agissait pas d'une attaque de « la nature », mais du résultat de décennies d'élimination de déchets, d'un manque de pare-feu adéquats et du refus des entreprises et de l'État de prendre en charge leurs responsabilités.

Nous avons pris connaissance de la Déclaration des organisations du Biobío, qui est claire : « La vie, l'eau et les territoires sont en cours de dévastation ». (4) Nous soutenons pleinement les revendications formulées dans la Déclaration et attirons l'attention sur la dénonciation selon laquelle « (...) le gouvernement a insisté pour privilégier le modèle forestier. À titre d'exemple, citons le Plan de renforcement industriel du Biobío 2024, qui se traduit par une stratégie de 32 mesures visant à 'accélérer' les investissements dans et pour des projets publics et privés afin qu'ils soient mis en œuvre le plus rapidement possible ». Cette stratégie comprend notamment une « stratégie visant à accroître les plantations forestières sur le territoire ». Autrement dit, l'État continue d'accroître l'extractivisme prédateur sans tenir compte de la vie sur ces territoires.

Mon expérience avec mon voisin agriculteur et avec celui qui possède des pins démontre que la petite agriculture paysanne constitue un véritable rempart contre les incendies. Cependant, le modèle de monoculture exerce une pression qui vide les campagnes de leurs habitants, ne laissant subsister que des arbres destinés à l'exportation. Nombreux sont ceux qui, dans ma région, souffrent désormais de vivre ici : chaque été, la menace bien réelle les prive de l'envie de vivre paisiblement à la campagne.

La Fondation Keule (5) dénonce avec justesse et clarté l'industrie forestière : « Si une activité a pour but de générer des profits, elle doit aussi assumer pleinement les coûts et les risques qu'elle

engendre. (...) D'un point de vue juridique, le principe de responsabilité établit que quiconque exerce une activité risquée doit répondre des dommages qu'elle cause. Le principe de prévention nous oblige à anticiper et à atténuer les risques prévisibles, et non à réagir une fois le dommage survenu. Le principe du pollueur-payeur empêche de faire supporter les coûts d'une activité privée à la société. » Selon cette logique, la responsabilité de l'incendie qui s'est propagé par ce ravin boisé de pins n'incombe ni au vent, ni à la malchance, ni à mon voisin, mais à ceux qui ont aménagé ce paysage pour le profit, et non pour la préservation de la vie. Exiger qu'ils en assument les coûts n'est pas qu'une simple revendication financière ; c'est le droit fondamental de ne pas vivre dans la peur constante chaque fois qu'il fait trop chaud.

Vingt-deux jours plus tard, nous étions encore en train d'éteindre les incendies. Mais qui apaise la peur ? À ce sujet, Antonia Olivos a publié un article intitulé « Le deuil invisible après l'incendie : la santé mentale face à la crise des feux au Chili » (6). C'est cette fatigue de ne pas pouvoir dormir, de regarder le vent avec méfiance, de savoir que son refuge – sa maison, ses arbres fruitiers – ne tient qu'à un fil chaque été. Ce traumatisme n'est pas individuel ; c'est un dommage socio-territorial. Nous avons été contraints de vivre dans un couloir de feu. Le deuil ne concerne pas seulement les maisons brûlées ou les personnes décédées à Lirquén et Penco, pas seulement la solastalgie (la douleur chronique causée par la destruction du paysage familial et quotidien), mais aussi la perte de biodiversité, l'assèchement des cours d'eau et la tranquillité d'esprit que l'extractivisme nous a volée.

Une fois l'incendie passé, la voie à suivre reste l'organisation communautaire et l'action sur le territoire. Nous n'attendons pas de solutions de la part de ceux qui ont provoqué la catastrophe. Aujourd'hui, nous progressons dans la gestion de nos terres grâce à des outils tels que le pâturage stratégique par les chèvres (7), la mise en œuvre de projets accrus de conservation de l'eau et des sols, et la valorisation de la biomasse en ressources vitales plutôt qu'en combustible. Il n'est plus nécessaire de convaincre nos voisins des dangers que représentent leurs cultures ; les preuves sont inscrites dans la terre. Pour eux, comme pour tous, il est devenu évident que nous vivons sur une poudrière prête à exploser. Notre réponse est, et sera, la reconstruction communautaire d'un territoire habitable.

Verónica González Correa est chilienne. Depuis 15 ans, elle participe à divers projets sociaux et environnementaux ; elle travaille en étroite collaboration avec les communautés locales et les peuples autochtones à la défense des territoires et des écosystèmes. Elle est notamment la réalisatrice du documentaire « Les flammes de la dépossession ».

Références :

- (1) Resumen TV, 2022. [Les flammes de la dépossession : les incendies de l'industrie forestière](#)
- (2) WRM, 2018. [Chili : gigantesques incendies forestiers, crimes d'entreprises et impunité](#)
- (3) WRM, 2023. [Chili : la résistance au modèle forestier à Wallmapu, territoire mapuche](#)
- (4) Organisations de Biobío, 2026. [La vie, l'eau et les territoires sont en cours de dévastation](#)
- (5) La Fondation Keule est une organisation qui œuvre dans le centre-sud du Chili et se consacre à la protection de l'écosystème et des espèces menacées, comme l'arbre Queule (Gomortega keule), classé Monument Naturel.
- (6) Journal Resumen, 2026. [Le deuil invisible après l'incendie : la santé mentale face à la crise des feux de forêt au Chili](#)
- (7) Buena Cabra. [Prévention écologique des feux de forêt](#)

